

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

* SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Pâte à nuancer
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Dold AG
Lack- und Farbenfabrik
Hertistrasse 4
CH-8304 Wallisellen
Telefon: +41 44 877 48 48
Telefax: +41 44 877 48 62
E-Mail: info@dold.ch
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Toxikologisches Zentrum, Zürich
+41 44 251 51 51, oder 145 (nur Schweiz)

* SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/20 08



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE
- R10-52/53: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02

- Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 1)

- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

* SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	10-<25%
EINECS: 203-603-9	R10	
Reg.nr.: 01-2119475791-29	☠ Flam. Liq. 3, H226	

CAS: 64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	3-≤5%
Numéro CE: 918-668-5	☠ Xn R65; ☠ Xi R37; ☠ N R51/53	
Reg.nr.: 01-2119455851-35	R10-66-67	
	☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ Asp. Tox. 1, H304; ☠ Aquatic Chronic 2, H411; ☠ STOT SE 3, H335-H336	

CAS: 112-07-2	acétate de 2-butoxyéthyle	3-≤5%
EINECS: 203-933-3	☠ Xn R20/21/22	
Reg.nr.: 01-2119475112-47	☠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

* SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 2)

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- 6.4 Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Classe de stockage: 3
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.
 - 8.1 Paramètres de contrôle
 - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
-
- 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**
 VME () Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm
 Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm
 risque de pénétration percutanée
- 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle**
 VME () Valeur momentanée: 333 mg/m³, 50 ppm
 Valeur à long terme: 66,5 mg/m³, 10 ppm
 risque de pénétration percutanée
- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
 - 8.2 Contrôles de l'exposition
 - Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Protection respiratoire:
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A/P2
 - Protection des mains:



Gants de protection

- Matériau des gants Butylcaoutchouc
- Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 2
- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 3)

* SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
 - Forme: Liquide
 - Couleur: Selon désignation produit
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non déterminé.
- Changement d'état
 - Point de fusion: Non déterminé.
 - Point d'ébullition: 146 °C
- Point d'éclair 32 °C (DIN 53213)
- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.
- Température d'inflammation: 315 °C (DIN 51794)
- Température de décomposition: Non déterminé.
- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:
 - Inférieure: 1,5 Vol %
 - Supérieure: 10,8 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C: 3,4 hPa
- Densité à 20 °C: 1,5 g/cm³ (DIN 53217)
- Densité relative Non déterminé.
- Densité de vapeur. Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique à 20 °C: 180 s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
 - VOC (CE) 33,33 %
 - VOCV (CH) 33,33 %
 - Teneur en substances solides: 69,2 %
- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 4)

* SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral LD50 >2000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >2000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h (Dämpfe) >10,2 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

* SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

* SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Catalogue européen des déchets
08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

* SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 No ONU
- ADR, IMDG, IATA UN1263
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- ADR 1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640E
- IMDG, IATA PAINT
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR



- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 5)

· Étiquette

3

· IMDG, IATA



- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA III
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Marine Pollutant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No EMS: F-E,S-E
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:

· ADR

- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E
- Remarques: ≤ 450 l: -

· IMDG

- Limited quantities (LQ) 5L
- Remarques: ≤ 30 l: -
- "Règlement type" de l'ONU: UN1263, PEINTURES, Dispositions spéciales 640E, 3, III

* SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Classe Part en %
- NK 25-50
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
- R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- R37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2014

Numéro de version 69

Révision: 15.07.2014

Nom du produit: Pigmentpasten diverse Farbtöne

(suite de la page 6)

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**